

tenue sous la présidence de Monsieur GUISEIX, assisté(e)
de Madame MARCISIEUX et Madame ZIMMER, Conseillères
En présence de Madame TOPSI, Rapporteuse publique
Madame METELLUS, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2500442	RAPPORTEURE: Madame Justine ZIMMER
Titre de l'affaire @Demande l'annulation de l'arrêté en date du 07 octobre 2024 portant dégradation du titre de séjour		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître PIERRE Bruneau (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
02)	DOSSIER N° 2500362	RAPPORTEURE: Madame Justine ZIMMER
Titre de l'affaire @ demande l'annulation de l'arrêté/ESI du 15/01/2025 portant obligation de quitter le territoire français sans délai de départ et interdiction de retour sur le territoire		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître RIVIERE melie (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
03)	DOSSIER N° 2500349	RAPPORTEURE: Madame Justine ZIMMER
Titre de l'affaire @Demande l'annulation de l'arrêté /ESI en date du 18 janvier 2025 portant obligation de quitter le territoire français sans délai de départ et interdiction de retour sur le territoire français		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître MORAGA ROJEL Eve-Marie (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet

10 heures 30

04)	DOSSIER N° 2401162	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire @ demande l'annulation de la décision implicite de rejet du 28 juillet 2024 née du silence conservé par la préfecture de la Guyane concernant la demande d'abrogation de l'arrêté préfectoral du 3 mars 2023 portant refus de renouvellement de son titre de séjour		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître SEUBE MÉGAN (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
05)	DOSSIER N° 2500310	RAPPORTEURE: Madame Justine ZIMMER
Titre de l'affaire @demande l'annulation de l'arrêté AES/MOP du 05/08/2024 portant refus de séjour et obligation de quitter le territoire français avec délai de départ		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître SEUBE MÉGAN (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
06)	DOSSIER N° 2401318	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire @Demande l'annulation de l'arrêté ESI du 10 janvier 2024 portant obligation de quitter le territoire français sans délai de départ et interdiction de retour sur le territoire français.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître M'LANAO Sybille (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
07)	DOSSIER N° 2401362	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire @demande l'annulation de l'arrêté AES/VPF du 19/08/2024 portant refus de séjour et obligation de quitter le territoire français avec délai de départ		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître M'LANAO Sybille (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet

10 heures 30

08)	DOSSIER N° 2401753	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire & demande l'annulation de l'arrêté AES/MOP du 05/08/2024 portant refus de séjour et obligation de quitter le territoire français avec délai de départ		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître JOUNEAUX Clara (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
09)	DOSSIER N° 2400665	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire & demande le remboursement des frais de séjour supplémentaires de 1324 euros et une indemnisation de 8500 euros suite à l'arrêté préfectoral du 27/02/2024 portant interdiction d'embarquer à bord d'un aéronef au départ de l'aéroport Félix Eboué		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Monsieur
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Préfet
Observateur	SERVICE TERRITORIAL DE POLICE AUX FRONTIERES	
10)	DOSSIER N° 2400946	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire @Demande l'annulation de l'arrêté en date du 27 février 2024 portant interdiction d'embarquer à bord d'un aéronef au départ de l'aéroport Félix Eboué, le remboursement des frais de séjour de 1324 €, le dédommagement pour ses préjudices de 8500€		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Monsieur
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Préfet
Observateur	SERVICE TERRITORIAL DE POLICE AUX FRONTIERES	

10 heures 30

11)

DOSSIER N° 2401413

RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX

Titre de l'affaire @Demande l'annulation de la décision en date du 03 juillet 2023 portant refus de séjour et obligation de quitter le territoire français avec délai de départ

Nom des parties

Demandeur

Madame

Défendeur

PREFET DE LA GUYANE

Représentants des parties

Madame

Le Prefet

Arrêté le 28/07/2026

Le président du tribunal